ALPES-MARITIMES EXTRAIT

ARRONDISSEMENT

du Registre des Délibérations du Comité d'Administration

du Syndicat d'MIXTE ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE

Séance du

24 Avril 1990

Objet:

Election du

et le

cent quatre vingt dix L'an mil neuf cent Vingt quatre Avril

seize

heures trente

le Comité d'Administration du Syndicat, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M Hervé de FONTMICHEL

9004/01

Représentés

ASTIER, AUGIER, BALARELLO, BALDINI, BARBIER, Présents BOUIGES, CAPPONI, DE FONTMICHEL, DELORENZO, THAON, DUHALDE, FRANCO, GIANOTTI, GINESY, GUIGONIS, LELEUX LAUGIER, MARIA, MARY, MORANI, MURRIS, PASCAL, PRICCO SANTUCCI, MMme BELLON, SARAMITO.

Le Comité, en fonction de l'article 7 des statuts du Syndicat, créé par arrêté du Préfet des AM en date du 22 Mars 1990, a élu le Bureau qui se compose comme suit :

Président : M. Hervé de FONTMICHEL (26 votants: 25 voix et 1 bulletin blanc)

Vice-Présidents : M.

Charles GINESY

Jean PASCAL Μ. José BALARELLO Μ. Μ. Régis CAPPONI

Secrétaire

: M.

Jean THAON

Membres délégués : M.

Pierre JABOULET

Melle Pierrette BELLON Mme Colette BOURRIER Μ. Georges BARBIER

Mme Jeanine SARAMITO

à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme au registre.

RECULE 03 MAI 1990 A LA PREFECTURE DES ALPES MARITIMES

Le Président, Hervé de FONTMICHEL

